

Communiqué de Presse
Arles, le 20 décembre 2024

Port d'Arles, désignation du groupement sous-concessionnaire pour l'exploitation et la modernisation du Port

CNR (Compagnie Nationale du Rhône), concessionnaire du Rhône, annonce ce jour le 20 décembre 2024 la désignation du groupement sous-concessionnaire du port d'Arles.

Le groupement est composé de la CCI du Pays d'Arles (mandataire), NGE Concessions, la Banque des Territoires (Groupe Caisse des Dépôts), la Caisse d'Épargne CEPAC et la Compagnie Fluviale de Transport (Groupe Sogestran).

La sous-concession du port public d'Arles, qui s'étend sur une durée de 25 ans, comprend le développement, l'exploitation, la maintenance et le gros entretien du port public d'Arles notamment pour accompagner la croissance des flux massifiés du port. Cela marque un tournant stratégique pour le port d'Arles, qui sera entièrement modernisé au cours des deux premières années du projet.

La CCI du Pays d'Arles assurera l'exploitation portuaire

La CCI du Pays d'Arles, acteur clé du développement économique local, assurera l'exploitation des activités qui comprend l'ensemble des services et en particulier la manutention portuaire.

La CCI du Pays d'Arles assoit sa stratégie en conformité avec celle de l'axe Méditerranée Rhône Saône (MeRS). Accessible aux navires de 3000 t, le port d'Arles offre tous les atouts en complémentarité avec les autres ports fluviaux, GPMM, Port de Toulon et Port de Sète Sud de France. Forte de ses 40 ans d'expérience, elle a développé des compétences et un savoir-faire reconnu avec plus de 500 000 tonnes de marchandises traitées en 2023. Elle investit dans l'outillage et dans la promotion pour assurer fiabilité, qualité et développement.

La CCI du Pays d'Arles nourrit une ambition forte pour le port d'Arles qui offre une accessibilité à tout mode de transport et s'inscrit dans des solutions logistiques en phase avec le développement durable. En s'appuyant sur les filières de l'économie circulaire (ferraille, biomasse), de la filière bois (trituration et bois d'œuvre) des conteneurs maritimes, la CCI du Pays d'Arles va s'employer à développer le transport massifié.

Le groupement investit pour la modernisation du Port d'Arles avec une réalisation des travaux par NGE

Le groupement sous-concessionnaire composé de NGE Concessions (35%), la CCI du Pays d'Arles (35%), la Banque des Territoires (14,99%), la Caisse d'Epargne CEPAC (10,01%) et la Compagnie Fluviale de Transport (5%) investira un total de 7 millions d'euros pour la modernisation du port d'Arles.

Un groupement constructeur 100 % NGE (Guintoli mandataire, EHTP canalisations, Agilis voiries béton, NGE Routes et NGE GC génie civil) va réaliser des travaux de modernisation du port, sous maîtrise d'œuvre de Egis en vue d'une augmentation du fret fluvial. Pour le groupe de BTP né à Arles et dont le siège social est à quelques encâblures, c'est une fierté de financer et de contribuer à la modernisation du port fluvial d'Arles qui est le site idéal pour développer des solutions logistiques modernes et de plus en plus respectueuses de l'environnement.

Les travaux que réalisera NGE consistent en :

- La construction d'ouvrages pour la récupération, le stockage et le traitement des eaux pluviales avant leur rejet dans le milieu naturel.
- La construction d'une aire de lavage en béton de 200 m² équipée d'un système de décanteur/débourbeur qui permettra le traitement des eaux de lavage des navires avant leur évacuation.
- La construction d'un réseau hydraulique, de plateformes de stockage, le relamping de la totalité du réseau d'éclairage.
- L'installation de bornes d'alimentation raccordées en bordure de quai afin de permettre l'approvisionnement en eau et en électricité des navires en escale.
- Un système de vidéosurveillance sera installé sur les mâts d'éclairage existants afin d'assurer une télésurveillance complète du site.

L'ensemble des travaux viseront à faire en sorte que le site réponde aux exigences environnementales.

Une modernisation inscrite dans une démarche de transition écologique

Ce marché s'inscrit pleinement dans la feuille de route stratégique des membres du groupement en faveur de la transition écologique et dans lequel les mobilités décarbonées et le cycle de l'eau ont une place prépondérante.

REPERES

- **55 hectares** dont 12 hectares sous-concédés pour le port public
- **4,25 mètres** : profondeur du mouillage à quai
- **343 000 tonnes** : trafic fluvial annuel traité par le port public
- **250 escales** : trafic fluvial annuel
- **+ de 300 trains** : trafic ferroviaire annuel

Une tonne de marchandises transportée par le fleuve nécessite 4 fois moins d'énergie que par la route, et émet 3 à 4 fois moins de gaz à effet de serre.

Pour Stéphane PAGLIA, Président de la CCI du Pays d'Arles : « C'est un honneur pour la CCI du Pays d'Arles de faire partie de ce groupement qui a pour objectif d'assurer l'avenir du port. Le Port d'Arles a été créé il y a plus de 40 ans par la CCI du Pays d'Arles dans une démarche de développement du territoire. Grâce à une vision claire et des actions concrètes, elle a su mettre en place les outils nécessaires pour assurer son développement et en faire le port qu'il est aujourd'hui. Nous sommes ravis de contribuer au développement futur du Port d'Arles, en poursuivant la création et l'adaptation des outils nécessaires à son évolution. L'ambition de la CCI du Pays d'Arles est de faire du Port un véritable levier de développement économique au service de notre territoire, pleinement engagé dans le report modal et la transition écologique. Je tiens à remercier l'ensemble de nos partenaires du groupement et l'équipe projet qui a mené à bien ce renouvellement de concession. »

« C'est une grande fierté pour NGE de faire partie du groupement sous-concessionnaire du port fluvial d'Arles. Participer au financement d'une telle infrastructure dans une perspective de sobriété écologique et de développement territorial répond à notre volonté de favoriser des projets en faveur de la transition écologique et de la dynamique économique.

Par ailleurs, c'est un groupement constructeur 100 % NGE qui va assurer les travaux de modernisation du port et des travaux neufs grâce à notre offre globale intégrée et à nos expertises métiers qui sont implantées sur le territoire.

Nos équipes vont donc être présentes dans la durée pendant 25 années, pour transformer le port d'Arles et le renforcer dans son rôle de cœur économique du territoire » déclare Jean BERNADET, Président de NGE.

« Nous sommes ravis de pouvoir contribuer à ce projet créateur de valeur pour le territoire, qui permettra de massifier le transport de marchandises en augmentant les volumes transportés sur le Rhône. Cette contribution est aussi un moyen, plus largement, de participer au développement de l'axe fluvial Rhône-Saône. En s'associant au financement de cette opération, la Banque des Territoires, qui dispose d'une forte expérience dans les investissements portuaires, confirme son engagement pour accélérer la décarbonation des transports et participer à la transformation écologique et énergétique du pays, qui constitue l'un des enjeux majeurs de la Caisse des Dépôts. » souligne Alexis ROUQUE, Directeur Régional de la Caisse des Dépôts.

A propos de la CCI Pays d'Arles - La CCI du Pays d'Arles, qui regroupe plus de 17 000 entreprises sur 36 communes œuvre depuis plus de 40 ans pour le développement économique local, en offrant des services de qualité aux entreprises et en soutenant l'essor du territoire. La CCI du Pays d'Arles gère quatre équipements structurant pour le territoire : le Port, le Palais des Congrès, l'Hôtel d'Entreprises et le Campus formation avec l'EGC Business School contribuant ainsi activement au dynamisme économique local.

À propos de NGE - 4e groupe français de BTP, NGE – Nouvelles Générations d'Entrepreneurs – construit des grandes infrastructures et des projets urbains ou de proximité. Avec ses expertises en financement, conception, construction et maintenance, le Groupe est devenu un acteur de référence pour la réalisation d'ouvrages adaptés aux enjeux économiques et écologiques des territoires. Sa dynamique entrepreneuriale est portée par un actionnariat salarié solide (les fondateurs, l'encadrement et les collaborateurs détiennent 72% du capital du Groupe) conforté par le fonds d'investissement français Montefiore (28% du capital). Avec un chiffre d'affaires de 4 milliards d'euros, NGE est présent dans une vingtaine de pays et accompagne les donneurs d'ordre privés et publics pour financer, concevoir et réaliser leurs projets de transition dans les domaines de l'eau, des mobilités, des rénovations urbaines, des énergies et des télécoms. Les 23 000 collaborateurs de NGE sont fiers de contribuer à la construction d'ouvrages qui changent le monde.

À propos de la Banque des Territoires (Groupe Caisse des Dépôts) - La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins. Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires.

A propos de la Caisse d'Epargne CEPAC : banque régionale essentielle à l'économie locale, la Caisse d'Epargne CEPAC accompagne 1,4 million de clients sur 13 départements et collectivités (Bouches-du-Rhône, Vaucluse, Alpes- de Haute-Provence, Hautes-Alpes, Corse, la Réunion, Mayotte, Guadeloupe, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Martinique, Guyane et Saint-Pierre-et- Miquelon). Acteur majeur du logement, partenaire référent de la santé et leader du financement de la transition écologique, la Caisse d'Epargne CEPAC est une banque coopérative engagée, détenue par ses plus de 300 000 clients sociétaires. Entreprise responsable portée par 3200 collaborateurs, la CEPAC se mobilise pour la transformation sociale et environnementale de ses territoires avec 3,4 millions d'euros consacrés chaque année à la RSE.

A propos de la Compagnie Fluviale de Transport - La Compagnie Fluviale de Transport est le premier armateur fluvial français pour le transport industriel : vrac liquide (pétrole, chimie, gaz), vrac solide, colis lourds XXL. La Compagnie est aujourd'hui présente en France et en Europe. Ses 110 unités naviguent sur la Seine, le Rhône, la Loire, le Rhin, le Danube, avec à leurs bords, des navigants expérimentés engagés au quotidien pour accompagner les biens confiés par nos clients.

CFT est une filiale du groupe Sogestran dont le transport fluvial est le métier historique. Groupe familial, fondé en 1948 au Havre, le Groupe emploie aujourd'hui près de 1000 collaborateurs en France et en Europe du Nord-Ouest, sédentaires et navigants, répartis dans plus de 30 sociétés en France et en Europe. Le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 352 millions d'euros en 2023. A côté de son activité fluviale, le groupe est également présent dans le transport maritime (dédié aux niches complexes comme les produits pétrochimiques et les matériels militaires), dans le transport multimodal (organisateur de transport combiné conteneurisé fleuve/rail/route), et les services aux industries (incluant le nettoyage et la gestion de citernes et de wagons ainsi que le stockage de produits dangereux).

Contacts Presse :

CCI Pays d'Arles : Aurélie MURZEAU – amurzeau@arles.cci.fr – 04 90 99 08 08

NGE : Eloi FOUQUOIRE - eloi.fouquoire@gmail.com - 06 76 77 11 56

Caisse d'Epargne : Emilie SPAGNOLO – Directrice de la Communication - emilie.spagnolo-bardin@cepac.caisse-epargne.fr - 06 84 77 98 92